

Le **journal** de l'**Andra**

**NOUVEAU
FORMAT**

N°17
PRINTEMPS 2014
**ÉDITION
MEUSE/
HAUTE-MARNE**



**Tunnelier :
mission réussie !** P.11

édito

Le Journal de l'Andra fait peau neuve

Lors du dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis sur le *Journal de l'Andra*. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions.

Si vous vous êtes globalement déclarés satisfaits du travail réalisé, qui vous aide à mieux comprendre le rôle et les missions de l'Andra, tout en étant régulièrement informés sur les chantiers en cours, cette enquête a mis au jour plusieurs points à améliorer.

Vous souhaitez ainsi que la place laissée à l'expression de points de vue différents soit plus importante. Il ressort également une forte attente d'information sur la sécurité des sites, la sûreté du stockage et du transport des déchets... Enfin, il apparaît que vous êtes particulièrement attachés à un format illustré et des articles faciles à lire où les informations sont accessibles et attractives.

C'est pour mieux répondre à ces besoins qu'a été repensée la formule du *Journal de l'Andra*, que vous tenez aujourd'hui entre vos mains.

Vous pourrez le constater vous-même, ce nouveau numéro est plus pratique avec un format réduit, plus vivant avec de nombreuses illustrations, plus pédagogique avec des articles synthétiques vous permettant d'avoir une lecture rapide des actualités de l'Andra. Des liens Internet vous renvoient vers des articles plus approfondis sur les sujets traités dans l'édition. Les thèmes liés à la sécurité et à la sûreté gagnent en importance dans cette nouvelle formule, et une rubrique de questions-réponses est créée, afin de relayer vos questionnements.

Enfin, l'équipe du journal et moi-même tenions à vous remercier sincèrement pour votre large participation. Nous avons à cœur de trouver des pistes d'amélioration et d'être toujours plus à l'écoute des publics concernés et intéressés par nos activités.

Valérie Renaud,
directrice de la communication de l'Andra

Sommaire

Les dépêches

P.3/5

L'actualité

P.6/10

- Que pensez-vous de l'Andra ? **P.6**
- Les carottes de l'Andra stockées à Gondrecourt **P.7**
- L'ASN et la CNE rendent leur avis sur Cigéo **P.7**
- Cigéo : retour sur le débat public **P.8**
- Le regard de citoyens sur le projet Cigéo **P.10**
- Mission réussie pour le tunnelier **P.11**
- Cigéo et développement économique local **P.11**

Questions/Réponses

P.12

Le dossier

P.13/19

Des Cli pour comprendre

Le Journal de l'Andra Édition Meuse/Haute-Marne N°17

Centre de Meuse/Haute-Marne - RD 960 - BP 9 - 55290 Bure

Tél. : 03 29 75 53 74 - journal-andra@andra.fr

Directrice de la publication : Marie-Claude Dupuis • Directrice de la rédaction : Valérie Renaud • Rédacteur en chef : Marc-Antoine Martin • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra : Annabelle Comte, Sophie Dubois, Sébastien Farin, Marie-Pierre Germain, Martine Hurault, Marc-Antoine Martin, Dominique Mer; pour Rouge Vif : Christine Comevin, Cécile Couturier, Élodie Seghers • Responsable iconographie : Sophie Muzerelle • Crédits photos : Andra, DR, Exirys, P.-Y. Le Meur, M.-A. Martin, A. Robin, Studio Durey Joinville, E. Sutre, B. Tinoco • Dessins : Aster • Création-réalisation : Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • Impression : Paton - Siret 572 881 662 00025 - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • © Andra - 371-17 • DCOM/14-0068 • ISSN : 2106-8291 • Tirage : 197 000 ex.

ABONNEMENT GRATUIT

**POUR ÊTRE SÛR
DE NE RIEN MANQUER,
ABONNEZ-VOUS !**

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon à :
Service communication - Andra - RD 960 - BP 9 - 55290 Bure

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à :
journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).

Édition(s) souhaitée(s) :

☐ Nationale

☐ Manche

☐ Aube

☐ Meuse/Haute-Marne



La radioactivité de Homer à Oppenheimer au Palais de la découverte

Après avoir conquis le public au Centre de Meuse/ Haute-Marne en 2012 puis dans plusieurs autres sites de France, l'exposition *La radioactivité de Homer à Oppenheimer* est exposée du 3 décembre 2013 au 8 juin 2014, à Paris, au Palais de la découverte. "C'était pour nous une évidence d'accueillir dans nos lieux une exposition sur ce thème", a précisé Claudie Haigneré, présidente d'Universcience*, lors de son inauguration. "Le musée poursuit ici une de ses anciennes traditions, l'exploration et l'explication de la radioactivité, phénomène qui a toujours été au cœur de son approche de la science et de la physique." Conçue par l'Andra, l'exposition s'articule autour de quatre pôles: Comment ça marche? Comment a-t-elle été découverte? Qu'en fait-on? Que risque-t-on? Ludiques et interactives, de nombreuses manipulations et expériences permettent au public de mieux comprendre ce phénomène.

*Universcience: établissement public regroupant la Cité des sciences et de l'industrie de la Ville de Paris et le Palais de la découverte à Paris.



www.andra.fr
rubrique Éditions

RECHERCHE 2013-2016

L'Andra a publié son *executive summary* (résumé) du programme de Recherche & Développement pour la période 2013-2016. Ce document fixe le cap de l'ensemble des activités de recherche, notamment en réponse aux objectifs fixés par l'État. Il s'organise autour de cinq thématiques opérationnelles: préserver la ressource rare des sites de stockage; définir les exigences et les spécifications techniques de besoins (STB) et les adapter au progrès des connaissances; accompagner les opérations de construction et d'exploitation des stockages; définir et exploiter les techniques et les réseaux d'auscultation et d'information; optimiser les matériaux des stockages.

LE POINT DE VUE D'ASTER

Un voyage inédit, à portée de souris!



L'Andra vous propose une visite virtuelle de son Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne sur Internet. Un simple clic, et vous voilà au cœur des galeries souterraines à 490 m de profondeur.

www.andra.fr/
visite_virtuelle_
laboratoire



Découvertes en forêt: l'exposition qui sort du bois



Présentée au Centre de Meuse/Haute-Marne depuis le 20 mars, cette nouvelle exposition propose de percer les secrets cachés sous les feuillages : à travers des animations ludiques, petits et grands sont invités à tester leurs connaissances sur les arbres, les plantes ou les animaux des bois afin de mieux comprendre les enjeux scientifiques, environnementaux et économiques des zones boisées de Meuse et de Haute-Marne.

Conçue par l'Andra, en partenariat avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Office national des Forêts (ONF), cette exposition est née de la création, en 2011, d'un site expérimental au milieu du massif forestier de Montiers-sur-Saulx, dans le cadre de l'Observatoire pérenne de l'environnement de l'Andra.

Ouvert tous les jours de 14h à 18h.
Informations par téléphone au 0805 107907.



[www.andra.fr/andra-meusehautemarne/rubrique Information et dialogue / Expositions](http://www.andra.fr/andra-meusehautemarne/rubrique%20Information%20et%20dialogue/Expositions)

<http://www.oecd-nea.org/rwm/rkm/verdun2014/index-fr.html>



La mémoire du stockage se construit à Verdun

Du 15 au 17 septembre prochains, le Centre mondial de la Paix, à Verdun, accueillera la première conférence internationale sur la préservation de la mémoire liée aux sites de stockages de déchets radioactifs. Organisée par l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN), cette conférence intitulée *Construire la mémoire* est ouverte aux spécialistes comme aux acteurs locaux. Elle se veut un moment d'échange sur les projets en cours, les défis à affronter, et les synergies à créer entre les participants concernés par cette question.

Cigéo en gros plan au Japon

Lundi 2 décembre 2013, à 21 h, à l'heure de Tokyo, soit 14 h en France, les téléspectateurs japonais ont découvert, en direct, le Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra. La première chaîne de télévision privée japonaise TV Asahi, comparable à TF1, a en effet consacré son émission phare – Hodo Station – au projet français de stockage géologique Cigéo. Pour cette opération, une cinquantaine de techniciens, cadres, preneurs de son, journalistes et maquilleuses ont été mobilisés afin de monter un studio de télévision dans l'Espace technologique mis à disposition par l'Andra. Diffusée à l'heure de grande écoute, l'émission animée par les deux présentateurs vedettes de la chaîne, était programmée en plein débat sur le redémarrage des réacteurs nucléaires au Japon après Fukushima. Depuis cette diffusion, quatre autres chaînes de télévision nippones ont enregistré des reportages dans le Laboratoire souterrain.





DÉBATTRE ET VISITER

L'an dernier, le Centre de Meuse/Haute-Marne a accueilli 8 818 visiteurs. Ce chiffre a été atteint malgré la suspension des actions de communication et de promotion des visites imposée, à partir du 15 mai 2013, par la Commission particulière chargée d'organiser le débat public sur Cigéo. Cette fréquentation annuelle confirme en particulier l'intérêt constant des Meusiens et Haut-Marnais qui ont représenté 41 % des visiteurs. L'exposition *Fossiles, empreintes du temps*, qui a fermé ses portes en septembre, a encore attiré 1 500 scolaires en 2013.

UN SOUS-PRÉFET POUR CIGÉO



Nommé par un arrêté en date du 8 janvier 2014 au poste de directeur de projet auprès de la préfète de la Meuse, Patrick Naudin, sous-préfet hors classe, assurera la mise en œuvre opérationnelle de la mission de coordination de Cigéo durant les trois prochaines années. La création de ce poste avait été annoncée le 4 février

2013 par Delphine Batho, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, lors de son déplacement au Centre de Meuse/Haute-Marne.

Les dépêches

Les travaux de l'Andra sur les capteurs sans fil récompensés

Le prix du meilleur article a été décerné à une publication de l'Andra et du CNRS sur les capteurs sans fil. Il a été remis lors de la conférence internationale SMAR 2013 consacrée à la surveillance, à l'observation et à la maintenance des ouvrages de génie civil. *"Une récompense assez exceptionnelle et une reconnaissance de nos travaux, qui nous ont mobilisés pendant trois ans"*, se félicite Guillaume Hermand, ingénieur en instrumentation à la direction Recherche & Développement de l'Andra et co-auteur de l'article scientifique. Cette publication présente une nouvelle technologie utilisant un système de capteurs autonomes et interrogeables à distance, capables d'ausculter des ouvrages cylindriques souterrains.



www.smar-2013.org

Un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires de la Manche



Présenté le 5 décembre dernier, ce document est le fruit de la réflexion engagée par les trois Commissions locales d'information (Cli) de la Manche (de l'usine de traitement du combustible nucléaire d'Areva La Hague, de la centrale nucléaire EDF de Flamanville et du Centre de stockage de l'Andra), suite à l'accident de Fukushima. Un groupe de travail rassemblant des élus, des associations et des syndicats, s'est chargé de collecter puis de compiler environ 200 questions, pour ensuite auditionner les exploitants nucléaires – dont l'Andra – mais aussi les services de l'État, la Défense nationale, l'ASN et l'IRSN.

Le livre blanc est consultable sur le site Internet de la Cli de la Manche (www.climanche.fr).



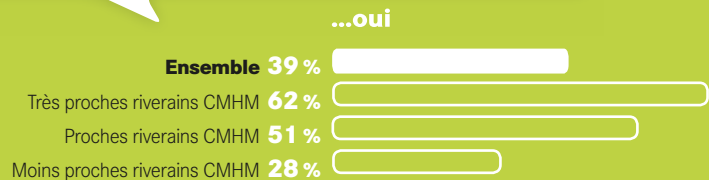
Que pensez-vous de l'Andra ?

L'Andra a reconduit cette année le dispositif d'enquête mis en place depuis 2011 auprès des riverains de ses installations. Résultats en Meuse/Haute-Marne : un Centre globalement bien perçu, une notoriété accrue pour le projet Cigéo et une confiance élevée en l'Andra, mais un besoin d'information réaffirmé.

Le sondage a été réalisé du 8 au 15 janvier 2014 par téléphone, auprès de 600 riverains du Centre de Meuse/Haute-Marne.

Trois catégories de riverains ont été définies, en fonction de leur proximité vis-à-vis du Centre : les "très proches riverains" demeurant à moins de 15 km, les "proches riverains", dans un rayon de 15 à 30 km, et les "moins proches riverains", à plus de 30 km.

Estimez-vous être suffisamment informé sur les Centres de l'Andra ?



Faites-vous confiance ou pas à l'Andra pour gérer le Centre de Meuse/Haute-Marne ?



Premier enseignement de cette enquête : le jugement de la population sur le centre actuel demeure globalement favorable, en particulier chez les proches riverains du centre, qui estiment à 60 % qu'il est une bonne chose pour la région. Une certaine confusion demeure néanmoins quant aux activités du centre : une personne interrogée sur deux pense encore qu'il abrite déjà des déchets radioactifs.

Cigéo : une notoriété qui progresse

L'organisation du débat public sur Cigéo en 2013 a logiquement eu un impact sur la notoriété du projet, désormais connu de 66 % des personnes interrogées (+ 4 points), et de 87 % des plus proches voisins du site.

Le sentiment d'inquiétude n'a globalement

pas évolué, mais les écarts se creusent entre les habitants les plus proches (55 % d'inquiets), et les plus éloignés chez qui l'inquiétude progresse (73 %). Des craintes essentiellement motivées par les risques pour l'environnement (cités par 51 % des riverains inquiets) alors que les risques d'accidents et de catastrophes sont moins souvent cités qu'en 2012 (33 % contre 40 %).

Des riverains qui continuent de faire confiance à l'Andra

Le projet suscite toujours d'importants espoirs sur le plan économique : 73 % de la population continue d'estimer qu'il créera des emplois et de l'activité économique supplémentaire et 61 % qu'il apportera de nouvelles ressources pour la région. L'Andra bénéficie toujours d'un capital-confiance important

auprès des riverains : 61 % d'entre eux lui font confiance pour assurer la sécurité de ses installations, pour prendre toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement et pour participer au développement économique local. 57 % d'entre eux lui font aussi confiance pour les informer. Enfin, les attentes en matière d'information demeurent fortes, une majorité des riverains ne s'estimant pas suffisamment informés, surtout pour les plus éloignés. ●



www.andra.fr/
andra-meuse/
rubrique Actualités



Les carottes de l'Andra stockées à Gondrecourt

L'Andra cherchait un lieu où abriter tous les échantillons de roches prélevés pour ses études sur le stockage géologique des différents déchets radioactifs français. Elle a trouvé une ancienne fabrique de meubles à Gondrecourt-le-Château, à 12 km de son Laboratoire souterrain.

Vingt kilomètres si on les aligne bout à bout, ou trente camions de 38 tonnes : voilà ce que représentent les carottes de l'Andra ! Ces petits cylindres de roches, que les géologues obtiennent par carottage – d'où leur nom –, ont été accumulés lors des campagnes de forages menées par l'Andra dans le sous-sol français pour y rechercher des terrains favorables au stockage de déchets radioactifs : roches argileuses de l'Aube, de l'Aisne, et du Gard, granites de la Vienne, et puis les grès, calcaires, marnes et argiles de Meuse et de Haute-Marne, tous ces échantillons demeurent une source d'informations toujours consultée par les experts en Sciences de la Terre.

Une bibliothèque du sous-sol

C'est donc une véritable "bibliothèque du sous-sol" qui s'est constituée en plus de trente ans. Mais qui s'est progressivement retrouvée à l'étroit dans la carothèque du Laboratoire souterrain, comme dans l'entrepôt complémentaire loué à Montmirail, dans la Marne. L'Andra s'est donc mise en quête d'un

bâtiment adapté et proche du Centre de Meuse/Haute-Marne. Le 12 septembre dernier, la prospection immobilière a abouti avec l'acquisition d'une ancienne fabrique de meubles située au cœur de Gondrecourt-le-Château, à une douzaine de kilomètres des installations de l'Andra. Un atelier de 7000 m² y a immédiatement été réaménagé. Mis en service début janvier, cet entrepôt sécurisé abrite maintenant

toute la mémoire géologique de l'Andra et pourra accueillir ponctuellement des scientifiques.

Outre l'Andra, un entrepreneur local et les services techniques de la ville occupent aussi une partie des bâtiments. Le devenir du reste des infrastructures implantées sur les 20 ha du site est à l'étude dans une perspective de requalification complète. ●



Le stockage des caisses abritant les échantillons de roches ("carottes") nécessite plus de 1800 m de rayonnages qui ont trouvé place dans une usine désaffectée à Gondrecourt-le-Château.

L'ASN et la CNE rendent leur avis sur Cigéo

Fin 2013, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et la Commission nationale d'évaluation (CNE) ont rendu publiques leurs évaluations respectives sur l'avancement du projet Cigéo.

Depuis le début des études sur le stockage profond, initiées par la loi du 31 décembre 1991, l'ensemble des recherches menées par l'Andra fait l'objet d'avis réguliers des évaluateurs scientifiques (Commission nationale d'évaluation) et de sûreté (Autorité de sûreté nucléaire).

Ces avis orientent les études menées par l'Andra sur le projet Cigéo en vue du dépôt d'une demande d'autorisation de création, conformément à la loi du 28 juin 2006. ●

Retrouvez les avis émis fin 2013 via les liens Internet ci-contre.



[www.asn.fr/rubrique Presse / Actualités ASN en date du 06/12/2013](http://www.asn.fr/rubrique_Presse/Actualites ASN en date du 06/12/2013)



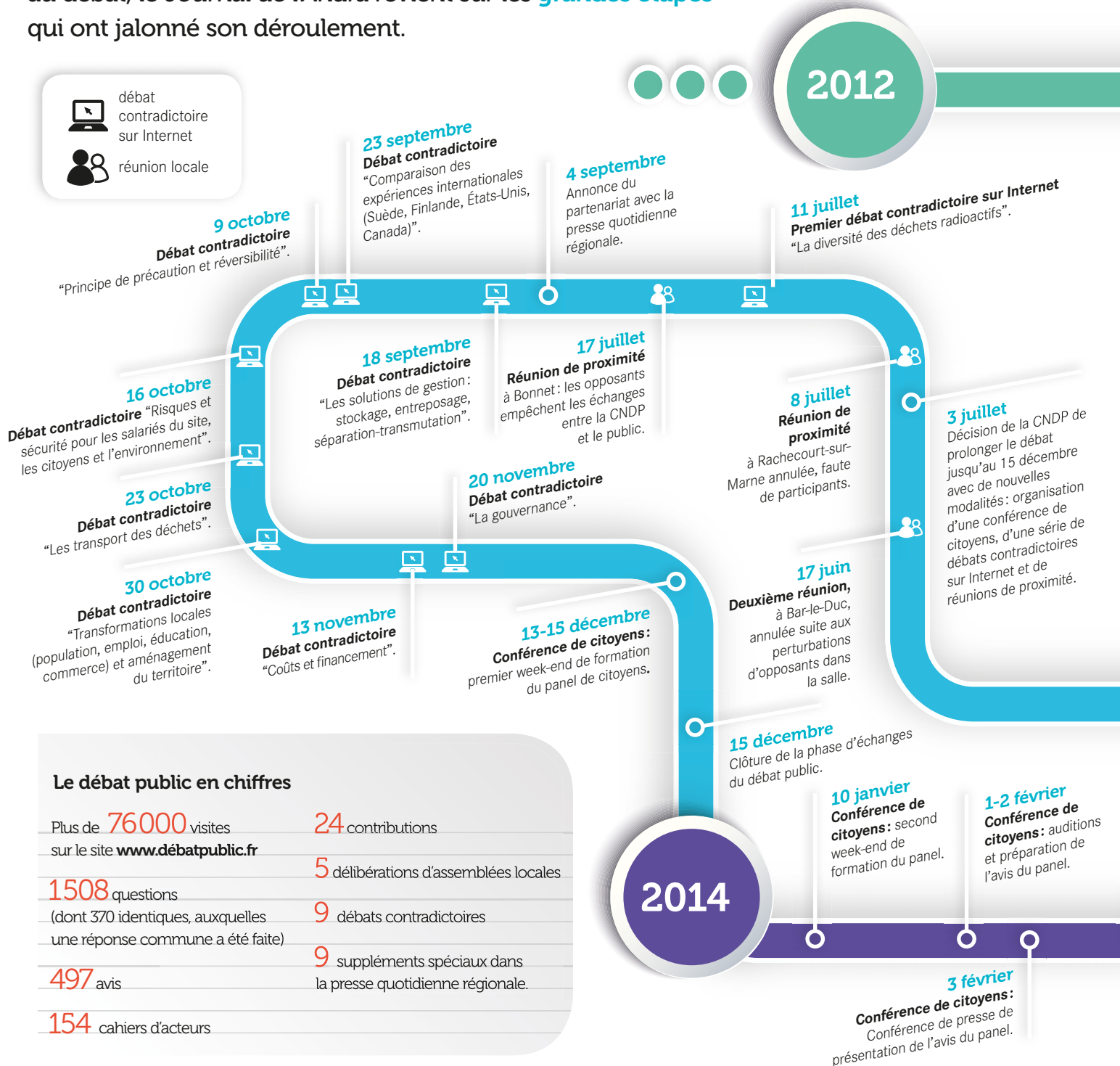
www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_7.pdf



L'actualité

Cigéo : retour sur le débat public

Le débat public organisé par la CNDP sur le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est désormais achevé. Alors que l'Andra s'apprête à publier les suites qu'elle donne au débat, le *Journal de l'Andra* revient sur les **grandes étapes** qui ont jalonné son déroulement.





*** Le sondage TNS-Sofres réalisé par la CNDP montre que les habitants de Meuse et de Haute-Marne se sentent informés et concernés**

- **9** habitants de Meuse et de Haute-Marne sur 10 déclarent avoir entendu parler du projet Cigéo et les **3/4** des personnes interrogées affirment bien comprendre ce dont il s'agit.
- **2** habitants sur 3 (68 %) estiment qu'un débat est utile.

9 octobre

Saisine par l'Andra de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'organisation d'un débat public sur Cigéo.

5 décembre

Nomination des cinq autres membres de la CPDP.

7 novembre

Mise en place par la CNDP d'une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée d'organiser le débat et nomination de Claude Bernet à sa présidence.

6 décembre

Conférences de presse de présentation de la CPDP à Bar-le-Duc et à Saint-Dizier.

2013

6 février

Approbation par la CNDP du dossier de présentation du projet Cigéo préparé par l'Andra et validation des modalités (réunions publiques, presse, site Internet) et des dates du débat.

23 mai

Première réunion à Bure, annulée suite aux perturbations d'opposants dans la salle.

6 juin

Table ronde organisée avec les acteurs du département.

14 et 15 juin

Lancement d'un **sondage TNS-Sofres*** à la demande de la CNDP pour évaluer l'opinion des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sur le débat.

15 mai

Ouverture de la phase d'échanges.

12 février

Remise du compte rendu du débat public par la CPDP et du bilan du débat par la CNDP.

Mi-mai

Publication des suites données par l'Andra au débat.

Christian Leyrit,

président de la Commission nationale du débat public



"Ce débat a été difficile, mais néanmoins très riche : malgré quelques dizaines d'opposants venus empêcher les réunions publiques, de nouvelles modalités ont été trouvées, qui ont permis de recueillir des avis extrêmement nombreux et argumentés.

Les conclusions que nous pouvons en tirer sont de trois ordres. La première, c'est un sentiment d'inquiétude perceptible chez un nombre important de citoyens. Il est dans ce cadre indispensable de restaurer un climat de plus grande confiance entre les citoyens, le maître d'ouvrage et les pouvoirs publics, en favorisant une expertise et une gouvernance pluralistes. Cela pourrait se faire dans le cadre du Clis et de l'Anccli, à condition de leur octroyer des moyens plus importants. Un autre progrès consisterait à ce que les instances de contrôle et de décision auditionnent les associations locales. Le deuxième aspect concerne le jalonnement du projet. Une large majorité de personnes et d'experts indépendants ayant participé au débat s'accordent pour considérer que le calendrier de déploiement du projet prévu par la loi de 2006 est beaucoup trop serré. L'idée d'une phase « pilote » du stockage, sans, puis avec déchets radioactifs, intermédiaire nécessaire entre le Laboratoire et le centre industriel, constituerait une avancée significative. Il apparaît enfin indispensable d'apporter au public des informations sur l'inventaire des déchets pouvant être accueillis dans Cigéo et sur les financements et les coûts, en intégrant les coûts relatifs à la réversibilité.

La conférence de citoyens a quant à elle montré que des personnes n'ayant aucune compétence particulière, mais recevant une formation pluraliste, peuvent exprimer sur un sujet aussi complexe un avis pertinent et circonstancié, digne d'intérêt pour le décideur. Cet avis est d'ailleurs proche des conclusions du débat public. Une leçon à méditer et un message très positif pour l'avenir."

Retrouvez l'interview complète de Christian Leyrit :



www.cigeo.com/rubrique_Calendrier



www.debatpublic-cigeo.org



Le regard de citoyens sur le projet Cigéo

Dans le cadre du débat public sur Cigéo, une conférence de citoyens a été organisée par la CNDP afin de recueillir l'avis de citoyens non impliqués. Après trois week-ends de formation intense sur le sujet, les dix-sept volontaires ont rendu leurs conclusions le 3 février dernier. Rencontre avec **Marie-Angèle Hermitte**, présidente du comité de pilotage* chargé d'organiser le dispositif.

Très utilisées dans les pays nordiques, les conférences de citoyens n'ont été mises en œuvre en France qu'à de rares occasions : les OGM en 1998, le changement climatique en 2002, les boues des stations d'épuration en 2003, les nanotechnologies en 2010... Devant les difficultés rencontrées lors du débat public sur Cigéo pour organiser les réunions locales, la Commission nationale du débat public a décidé d'avoir recours à ce moyen pour faire entendre la voix de citoyens non impliqués dans le projet. *"Ce dispositif permet en effet de recueillir, sur un sujet donné, l'avis de citoyens qui ne s'expriment habituellement pas via les modes traditionnels de concertation du public, parce qu'ils n'ont pas d'intérêt particulier dans le projet concerné, explique Marie-Angèle Hermitte. Au préalable, il s'agit de leur apporter une information la plus complète possible sur le sujet pour leur permettre de donner un avis*

éclairé. C'est tout le travail du comité de pilotage, dont la délicate mission est de choisir des experts de tous bords pour assurer les formations, d'en élaborer avec eux le contenu et de veiller à leur bon déroulement."

Des citoyens volontaires et investis

Le panel invité à s'exprimer sur Cigéo rassemblait dix-sept personnes de profession, d'origine et d'âge variés, dont huit habitants de Meuse et de Haute-Marne. *"La participation à une conférence de citoyens n'est pas une obligation, et beaucoup de personnes sollicitées refusent... mais celles qui acceptent sont en général très enthousiastes après coup",* confie Marie-Angèle Hermitte. Des citoyens volontaires donc, non rémunérés, mais prêts à s'investir pendant trois week-ends très intensifs pour s'informer sur le sujet, et donner leur avis.

Un avis adopté à l'unanimité

Le dernier week-end a donné lieu à une série d'auditions (élus locaux, opposants, journalistes...) à la demande des participants soucieux d'approfondir certains points. Le groupe s'est ensuite attelé à la rédaction de l'avis. Un travail délicat, qui a débuté à 9 h du matin pour s'achever... à 4 h le lendemain matin. *"Les membres du groupe se sont montrés très soucieux de parvenir à un consensus, sans doute afin de maximiser leurs chances d'être écoutés et entendus, conclut Marie-Angèle Hermitte. Leur avis, pragmatique et de bon sens, tend à prouver l'efficacité de ce type de dispositif pour recueillir la voix des citoyens sur des sujets qui, bien que complexes, ne doivent pas se limiter au seul débat d'experts."* ●

* Le comité de pilotage était composé de six membres : deux spécialistes des conférences de citoyens n'ayant aucune connaissance des questions nucléaires, et quatre scientifiques, dont deux réputés favorables au projet Cigéo et deux défavorables.

Visualisez les débats en vidéo :



www.dailymotion.com/user/debatpublic/1

Deux membres du panel témoignent

Marie-Christine Dietrich, habitante de Commercy (Meuse)

Quand j'ai reçu cet appel téléphonique, j'ai cru à une plaisanterie : pourquoi me demander mon avis, à moi, sur un sujet dont je connaissais l'existence parce que je suis Meusienne mais sur lequel je ne m'étais jamais vraiment penchée ? Aujourd'hui, après trois week-ends passés à auditionner des spécialistes pointus, aussi bien des anti que des pro stockage, et même s'il reste encore quelques questions sans réponse, je peux dire que cette expérience a été extrêmement intéressante : tout le groupe a joué le jeu et nos débats ont été passionnés et intenses pour arriver à rédiger un avis consensuel. Ce dispositif devrait être généralisé à toutes les lois.

Maurice Stupien, habitant d'Ancemont (Meuse)

Au début, ne connaissant rien au nucléaire, je ne voyais pas ce que je pouvais apporter. Puis, au fur et à mesure des auditions, la curiosité a grandi, et je me suis de plus en plus impliqué. La vraie difficulté est apparue au moment de produire un texte en trouvant les mots du consensus ! Sa rédaction a donné lieu à d'après discussions jusqu'au bout de la nuit. J'espère maintenant que nous allons être écoutés, car je pense que notre groupe est devenu légitime : nous avons essayé de comprendre le sujet en écoutant des pour et des contre, et, avec sincérité, avec responsabilité, et en notre âme et conscience, nous avons réussi à nous respecter pour formuler un avis partagé qui doit être entendu.



Mission réussie pour le tunnelier

Après avoir creusé une galerie de 74 m en 2013, le tunnelier du Laboratoire a été démonté. Il reprendra du service en 2015 dans une galerie perpendiculaire.

Le dernier anneau posé par le tunnelier porte le numéro 93. Il marque la fin d'une galerie parfaitement circulaire de 5,1 m de diamètre creusée à 500 m de profondeur, dans le Laboratoire souterrain de

l'Andra. Cet ouvrage préfigure peut-être l'allure des galeries du futur stockage Cigéo. En effet, ici, l'Andra a testé un type de soutènement qui diffère complètement de ceux mis en place dans les autres galeries du Laboratoire. Grâce

au tunnelier à attaque ponctuelle, des éléments préfabriqués en béton armé, appelés voussoirs, ont été imbriqués les uns aux autres pour tenir la roche. Cette technique classique dans les tunnels a ainsi été testée pour être adaptée à la roche argileuse dans laquelle l'Andra propose de stocker les déchets radioactifs français de haute activité et de moyenne activité à vie longue.



Chaque anneau, épais de 45 cm et large de 80 cm, est constitué de sept voussoirs entiers et d'une clé de voûte.

Pour en savoir plus
sur le tunnelier :



www.andra.fr /
rubrique Éditions Meuse/
Haute-Marne n° 14

Un tunnelier assemblé à 500 m sous terre

L'opération a nécessité de découper le tunnelier en plus de 150 colis pour le descendre à travers les puits du Laboratoire. Après plusieurs mois d'assemblage, le tunnelier a démarré son creusement à la fin du mois de mai. Trente-cinq salariés de l'entreprise Eiffage TP se sont relayés jour et nuit. Fin janvier, ils ont terminé le démontage de la machine : en 2015, elle sera réassemblée pour creuser une seconde galerie, orientée exactement à angle droit de la première. Objectif : déterminer les dimensions optimales des galeries du stockage Cigéo. ●

Cigéo et développement économique local

Les Chambres consulaires de la Meuse et de la Haute-Marne se mobilisent pour favoriser les retombées économiques autour du projet de stockage Cigéo.

Côté meusien, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) et celle des métiers et de l'artisanat (CMA) ont signé début mars une convention de partenariat avec les communautés de communes de la Haute-Saulx et du Val d'Ornois : ces collectivités directement concernées par le projet de stockage ont demandé aux deux chambres d'aider une cinquantaine d'entreprises locales à concrétiser leurs

projets de développement dans la perspective des marchés qui seraient apportés par l'implantation de Cigéo. Côté haut-marnais, la CCI 52 consacre le dossier de son dernier magazine trimestriel *Challenges Haute-Marne* au projet de stockage. Elle y détaille ses propositions et ses attentes pour "faire de Cigéo une chance pour le territoire, une opportunité à saisir, un levier de développement économique et humain." ●



Le dernier magazine *Challenges Haute-Marne* édité par la CCI consacre son dossier à Cigéo.



www.haute-marne.cci.fr /
rubrique Votre CCI /
Actualités



Le *Journal de l'Andra* se fait l'écho de vos préoccupations en relayant dans ses colonnes les questions que vous nous posez lors des visites de nos Centres ou sur nos sites Internet andra.fr, cigeo.com ou dechets-radioactifs.com... et en y apportant des réponses !



Comment être certain que la sécurité et la surveillance du stockage Cigéo seront toujours assurées par les générations futures ?

Les déchets destinés à Cigéo resteront dangereux durant des dizaines de milliers d'années. Or personne ne peut garantir que les générations futures surveilleront et entretiendront des bâtiments d'entreposage en surface, donc facilement accessibles, pendant de telles durées. C'est pourquoi le Parlement français a fait le choix du stockage géologique profond comme solution de référence afin de mettre définitivement en sécurité les déchets les plus radioactifs. En effet, la sûreté à long terme d'un tel stockage reposera sur les qualités du milieu géologique et ne nécessitera aucune action humaine. Cette solution reste sûre, même en cas

d'oubli du site, contrairement à l'entreposage en surface ou en sub-surface. Néanmoins, des actions seront menées pour conserver la mémoire du stockage et celui-ci pourra être surveillé aussi longtemps que les générations futures le souhaiteront.

Quel pourrait être l'impact de Cigéo sur la qualité et l'image des productions agro-alimentaires régionales ?

Cigéo n'aura aucune conséquence sur la qualité des productions agricoles : une surveillance réglementaire, effectuée sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire, permettra de détecter des niveaux extrêmement faibles de radioactivité et de vérifier ainsi que l'impact radiologique de Cigéo reste largement inférieur à la radioactivité naturelle.

Cette surveillance sera renforcée par les analyses de l'Observatoire pérenne de l'environnement mis en place par l'Andra : cet outil scientifique, qui est rattaché aux réseaux scientifiques d'observation nationaux et internationaux, assurera un suivi détaillé de la qualité des milieux naturels.

Toutes ces données seront mises à disposition du public et, le cas échéant, des mesures indépendantes pourront être diligentées.

Enfin, les installations exploitées depuis 20 ans par l'Andra ont montré qu'elles étaient compatibles, même en termes d'image, avec des activités agricoles (lait, viande, légumes, viticulture...). On note que l'industrie et l'agriculture coexistent en France dans de nombreuses régions, y compris dans des zones bénéficiant d'appellations d'origine contrôlée (AOC) et d'indications géographiques protégées (IGP).



À quoi servent ces commissions locales d'information, les Cli, qui sont créées pour chaque site nucléaire ? Dans ce numéro, le *Journal de l'Andra* vous présente ces instances de dialogue qui sont une spécificité française. Vous découvrirez leur rôle, leur mode de fonctionnement, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, le point de vue d'un exploitant, d'un élu et celui d'un riverain... Et pousserez la porte des Cli des sites de l'Andra, interlocuteurs privilégiés de l'Andra.



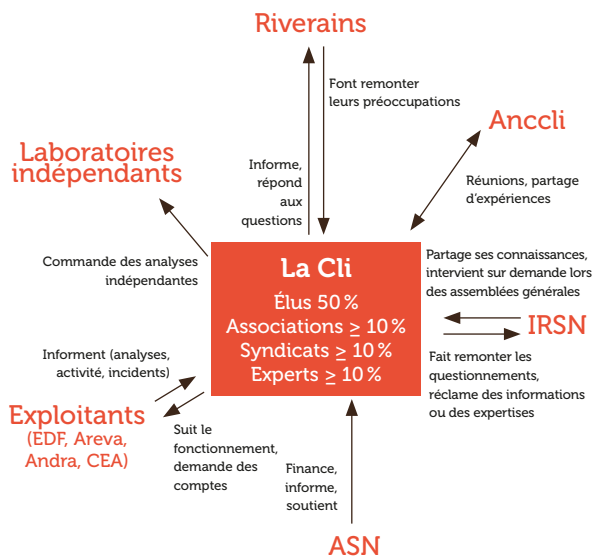
Des Cli pour comprendre



Cli : un observateur vigilant des installations nucléaires

En France, une Commission locale d'information (Cli) est mise en place pour chaque installation nucléaire de base. Ces instances, qui rassemblent des représentants de la société civile, constituent à la fois des interlocuteurs incontournables des exploitants et des autorités, une source indépendante d'information pour la population et un observateur vigilant du fonctionnement des installations.

La Cli et ses interlocuteurs



La sûreté nucléaire française repose sur l'exploitant, qui est responsable de la sûreté et du bon fonctionnement de ses installations, et sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante chargée de contrôler les installations et d'informer le public, avec le support de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La société civile, à travers les commissions locales d'information (Cli), joue également un rôle important dans le suivi des activités des sites nucléaires. Ainsi, chaque installation nucléaire de base (INB) dispose de la sienne. Son rôle : assurer une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de

radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Un espace de vigilance et d'information des populations proches indispensable, selon Alain Delmestre, directeur général adjoint de l'ASN : *"Le dialogue ne doit pas se limiter à des échanges contrôleur-contrôlé : la population doit être intégrée dans le processus."*

Un financement mixte

Les Cli sont composées d'élus locaux et nationaux, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'acteurs économiques, de personnes qualifiées (experts scientifiques, médecins...), et de représentants syndicaux. L'ASN peut y assister, avec une voix consultative. Leurs grandes lignes de travail sont fixées lors des réunions de bureau. Tous se retrouvent lors d'assemblées générales, dont certaines sont ouvertes au public. Pour remplir ses missions, la Cli est en relation étroite avec l'exploitant et les organismes d'État. Elle peut tous les interroger et également faire faire des analyses (qualité de l'air, de l'eau, impact des rejets de l'installation...). Son financement est assuré par le conseil général, qui peut prendre en charge le recrutement de permanents, et par l'État, via l'ASN. En 2013, celle-ci leur a ainsi versé 1 million d'euros. *"Un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes, précise Alain Delmestre. Nous formulons en outre chaque année le souhait de voir appliquer ce qui est prévu par la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, à savoir le financement des Cli par un prélèvement sur la taxe INB*."*

Pionnières en Europe

"Ces lieux d'exercice de la démocratie à l'échelle locale sont une particularité française, souligne Monique Sené, vice-présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli). Ailleurs, on trouve bien des associations, mais pas d'instances aussi organisées et reconnues." D'ailleurs, le Conseil économique et social européen a récemment recommandé aux pays dotés du nucléaire civil de mettre en place des groupes d'échanges inspirés de ce modèle. ●

*Taxe due par les exploitants des installations nucléaires de base françaises.



Pour en savoir plus, visionnez un clip pédagogique sur les Cli : www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT

FILLES DES ANNÉES 80

La circulaire Mauroy du 15 décembre 1981 recommandait déjà la constitution de commissions d'information auprès des installations nucléaires. Mais ce sont la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire (loi TSN) du 13 juin 2006, suivie par le décret n°2008-251 du 12 mars 2008, qui ont défini leur caractère obligatoire, leur mode de fonctionnement et leur statut. Les Cli sont créées par décision du président du conseil général, qui en est le président en titre et en désigne les membres, notamment le président délégué, un élu local ou bien une personne qualifiée, chargé d'animer la Cli au quotidien.



INTERVIEW



Jean-Claude Delalonde

Les Cli garantissent l'expression d'une vigilance de principe

Les 38 Cli françaises sont rassemblées au sein de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli).

Jean-Claude Delalonde, son président, expose sa vision des enjeux qui occupent l'association, et de son positionnement de tête de réseau.

Pouvez-vous nous présenter l'Anccli ?

L'Anccli, ce sont 32 bénévoles désignés par les membres des Cli françaises, réunis en conseil d'administration et répartis en quatre collèges (élus, syndicats, experts, associations). Nous disposons d'un comité scientifique, regroupant des experts, qui, à la demande des Cli, peut se prononcer sur un thème donné. Nos groupes de travail permanents, sortes de viviers d'acteurs locaux, explorent et, si besoin, demandent des expertises sur

la sûreté, les installations, les déchets, le post-accidentel... Nous pouvons enfin saisir l'ASN, si nous l'estimons nécessaire, sur tout sujet lié au fonctionnement des INB. En somme, notre rôle est de faire remonter les préoccupations du terrain et les enjeux transversaux, de les étudier et de formuler des recommandations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les décisions prises, mais d'exiger, dans le respect des choix politiques, que la sûreté et la sécurité soient toujours une priorité. Pas question de nous faire le porte-voix des "pro" ou des "anti" : le but est d'échanger et informer, dans le respect de la diversité des points de vue.

La question des déchets est-elle importante pour l'Anccli ?

C'est l'un de nos grands axes de travail, car il concerne toutes les Cli – pas seulement celles liées aux installations de l'Andra. Nous avons mis en place un groupe permanent sur ce thème en 2006. Ses participants – membres de Cli, de l'Anccli, d'associations, experts ou élus – échangent sur la production, le traitement, le confinement et le stockage des déchets, et s'efforcent de vulgariser les actions de l'Andra, de l'IRSN ou des chercheurs. Nous nous inscrivons aussi dans la réflexion autour du projet Cigéo (voir encadré). Notre positionnement est simple : à partir du moment où s'exerce une activité nucléaire, il est logique qu'il y ait des déchets ; l'enjeu est de savoir qu'en faire, et de le faire le mieux possible. La population est à la fois inquiète et en demande d'informations... Les Cli sont donc précieuses, parce qu'elles sont le lieu d'expression d'une vigilance de principe et d'exercice d'une démocratie participative. D'ailleurs, à l'Anccli, toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Certes, nous avons du mal à trouver des financements. Mais nous faisons tout pour qu'il y ait une réflexion et une concertation en amont de chaque grande décision. ●

Contribuer à l'information des citoyens sur Cigéo

L'Anccli a initié, en juin 2012, un dialogue sur les déchets de moyenne activité et de haute activité à vie longue (MA-HA-VL), co-piloté avec le comité local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de l'Andra et l'IRSN. L'objectif ? Alimenter des échanges transparents sur le projet du centre de stockage Cigéo. "Il ne nous appartient pas de dire s'il faut ou non faire Cigéo", souligne Jean-Claude Delalonde, président de l'Anccli, mais de tout faire pour que ce projet, s'il aboutit, se fasse dans les meilleures conditions."

Pour François Rollinger, chef du service ouverture à la société à l'IRSN, "cette démarche est essentielle car elle permet de mieux comprendre les préoccupations des différents acteurs et à en tenir compte dans nos travaux. Ces échanges contribuent aussi à l'identification des besoins d'information du grand public et à la nécessaire montée en compétences des acteurs de la société, dont les membres de la Cli, pour rendre effectif le droit des citoyens à la participation."



François Rollinger
chef du service
ouverture à la
société de l'IRSN.

Pour en savoir plus : voir le livre blanc publié par l'Anccli (www.anccli.fr) ou le site de l'IRSN dédié à Cigéo (www.irsnn.fr/dechets/cigeo)



S'investir, être curieux et savoir parler aux riverains

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une Cli, le *Journal de l'Andra* a interrogé l'une des plus anciennes d'entre elles : celle de la petite commune de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, qui abrite une centrale nucléaire depuis une vingtaine d'années. Sa Cli fait figure de pionnière auprès de ses homologues... **Alexis Calafat**, son président, nous fait vivre le quotidien de sa commission, et revient sur ses succès et ses difficultés.



Alexis Calafat
maire de Golfech,
près de la
centrale
nucléaire EDF
(Tarn-et-Garonne).

“ **N**otre Cli a été créée en 1982. J'y suis entré en tant que membre représentant des élus – j'étais maire de Golfech – et en suis devenu président en 1997. Nous sommes une soixantaine de membres, tous bénévoles. Nos commissions thématiques se réunissent trois à quatre fois par an et nous organisons deux assemblées générales. L'une des assemblées générales est ouverte au public, qui peut poser des questions; nous invitons également un représentant des autorités (ASN, préfecture...) pour y répondre.

Multiplier les sources d'information

Les sujets sur lesquels nous travaillons vont de la résistance du réacteur au travail des sous-traitants intervenant dans l'installation, en passant par l'étanchéité du bâtiment... Lorsque des trains sortent de la centrale chargés de

déchets, nous nous renseignons pour vérifier que les conditions de sécurité sont respectées et qu'il n'y a aucun risque de contamination pour les riverains. Nous menons aussi de nombreuses analyses environnementales. Dès la naissance de la Cli, le président du conseil général avait demandé à ce que soit réalisé un « point zéro » : un bilan environnemental préalable, avant tout rejet, par un laboratoire indépendant. Les analyses continuent, ce qui nous permet un suivi des données sur une vingtaine d'années... et de voir que celles-ci sont quasiment identiques à celles d'EDF. Nos actions sont aussi fonction de l'actualité : lorsqu'en 2012 l'exploitant nous a fait part de traces de tritium sous la centrale, nous avons réalisé nos propres contrôles en parallèle. Autre action notable : fin 1998, à la suite d'un incident lié à une contamination, nous nous sommes aperçu que l'exploitant ne nous avait pas tout dit... Nous avons immédiatement instauré dès 1999 une convention d'échanges d'informations : désormais, dès que quelque chose se produit, j'en suis informé; et je contacte l'exploitant au moindre doute. Nous sommes fiers de ces initiatives, qui ont fait des émules auprès de nos confrères.

Respecter la pluralité de points de vue

Lors de la création de la Cli, l'exploitant était méfiant. Nous avons travaillé de manière ouverte, en expliquant que

l'idée était de nous réunir pour discuter et trouver des solutions. Nous pensons avoir réussi à instaurer une bonne collaboration et une confiance réciproque... EDF comprend que nous travaillons dans l'intérêt de la population, qui se sent rassurée par nos contrôles. De même, il était au départ difficile de faire débattre des personnes aux avis divergents, des « pro » et des « anti ». Mais peu à peu, tous ont compris que notre objectif commun est de voir comment nous pouvons vivre à côté de cette centrale, qui fait partie de notre paysage... Aujourd'hui, nous arrivons à échanger sereinement et tout le monde s'exprime.

Assurer un retour d'informations compréhensible par tous

Lorsque j'ai accepté cette mission, je ne connaissais rien au nucléaire mais, en tant qu'ingénieur BTP, je maîtrisais la notion de gestion des risques. L'important, pour faire vivre une Cli, c'est de s'investir – beaucoup – et d'être curieux. D'être capable d'explicitier et de vulgariser des données scientifiques. Assurer un retour d'informations compréhensible par tous, intéresser les gens et les médias sur la durée, c'est très compliqué ! Nous avons peu de moyens mais, au final, tout cela fonctionne bien. Et je suis fier de notre travail, car j'ai le sentiment que nous avons construit un bel exemple de démocratie.” ●



La centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)



TRIBUNE

“Pour **vous**, à quoi sert la **Cli** ?”

Comment les Cli sont-elles perçues ? Pour le savoir, le *Journal de l'Andra* donne la parole à un élu, un riverain d'une centrale et un exploitant.



Jean-François Mézille
maire d'Avaray, près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

“ La centrale EDF est située à 2 km de notre commune, juste de l'autre côté de la Loire. C'est pour nous une réalité quotidienne, qui impacte nombre de nos projets. L'installation est entourée de barrières et ce qui s'y rapporte est, dans l'esprit des gens, entouré de secret...”

Il s'agit d'une activité sensible, et nous ne pouvons nous permettre de rester dans l'opacité. Le rôle de la Cli est donc essentiel : elle est là pour communiquer auprès des riverains, leur expliquer tout ce qui se passe dans la centrale, et exercer son devoir de vigilance vis-à-vis de l'exploitant.

Depuis douze ans que je suis maire, je suis aussi membre de cette

commission, au sein du collège des élus et du bureau. Ce qui est, selon moi, très appréciable, c'est que tous les membres – y compris les représentants d'associations farouchement anti-nucléaires – peuvent exprimer ce qui les préoccupe et poser les questions qu'ils souhaitent – questions qui sont ensuite présentées de manière formelle à l'exploitant.

En cela, les Cli ont un vrai rôle démocratique, surtout depuis leur reconnaissance par la loi. Mon seul regret : que notre groupe ne soit pas mieux connu des riverains, qui apprécient que nous leur apportions des informations, mais ne comprennent pas toujours bien ce que nous faisons.” ●



Jacques Aiguesparges
habitant de Saclay, près du centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (Essonne).

“ J'habite Saclay-Bourg depuis 1945 et vis aujourd'hui à moins de 2 km des clôtures du site du CEA, que j'ai vu évoluer au fil des années.

D'un côté, je pense que l'activité menée ici est importante car elle a permis de faire des découvertes indispensables pour le milieu médical et pour l'utilisation de la radioactivité... Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, alors il nous faut bien vivre avec !

D'un autre côté, je suis vigilant car, par le passé, il y a déjà eu des accidents ici. Il est donc indispensable que tout soit fait pour garantir le bon fonctionnement du centre. C'est pour cela que je suis rassuré par l'existence de la Cli. Je ne sais pas exactement qui la compose, à part des élus, ni comment elle fonctionne, mais je sais que depuis qu'elle est là, les choses ont un peu changé. Elle joue le rôle de garde-fou, puisque le CEA est tenu de lui déclarer tous les incidents qui surviennent sur son site.

La Cli nous envoie aussi des plaquettes d'information grâce auxquelles j'apprends beaucoup de choses. Par exemple, nous avons récemment reçu un dossier sur les mesures que nous devons prendre en cas de déclenchement de la sirène d'alerte.” ●



Pascal Molinari
directeur adjoint du site Areva Tricastin (Drôme-Vaucluse).

“ Ici, nous avons une Cligeet (pour Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin), commune à notre site et à la centrale nucléaire EDF voisine. Elle nous permet d'informer, de dialoguer et de rendre compte au mieux de nos activités.

Le site Areva Tricastin est une plateforme industrielle de grande ampleur où Areva exploite des installations de conversion, d'enrichissement et de chimie de l'uranium. De par la diversité des activités, ce n'est pas toujours simple à comprendre pour le grand public... Or, il est indispensable qu'il sache ce que nous faisons : sans une bonne acceptation par les riverains, nous ne pouvons développer nos activités !

Cette instance, forte de sa pluralité d'acteurs, nous permet de nous adresser

aux élus et représentants des parties prenantes, avec autant de clarté et de pédagogie que possible.

Si nous avons des projets de nouvelles installations ou des évolutions dans nos activités industrielles, nous en informons systématiquement la commission.

De même, dès qu'un événement, devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté, est enregistré sur le site, nous contactons le président ou le secrétaire de la Cligeet pour qu'il puisse en informer les membres et le cas échéant les riverains.

Au-delà, nous veillons à faire part des actions que nous mettons en place après un événement en vue d'améliorer nos pratiques. Globalement, les échanges avec les membres de la commission sont constructifs car le président, qui pilote les débats, veille à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer.” ●



Des interlocuteurs de choix pour l'Andra

Deux Cli et deux Clis travaillent au quotidien autour des différentes installations de l'Andra. Ces instances sont de précieux relais d'information auprès des riverains, et des interlocuteurs de premier ordre, dont l'Agence s'efforce de faciliter le travail.



Stand du Cli de Bure lors d'une journée portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne.



Réunion de la Cli du Centre de stockage de l'Aube.



La Cli du Centre de stockage de la Manche.

Sur ses différents sites, l'Andra est en relation avec deux Cli, un Clis et une Clis (voir encadré). *"Sur le terrain, ce sont nos premiers interlocuteurs directs, car nous y trouvons des représentants de tous les acteurs présents sur le terrain : élus, associations, acteurs économiques, chercheurs..."*, explique Sébastien Farin, adjoint à la direction de la communication de l'Andra en charge de l'ouverture à la société. L'Agence les informe en permanence sur le fonctionnement de ses installations. *"Nous leur fournissons un maximum d'informations et essayons d'apporter des réponses claires à toutes les questions qui nous sont posées, pour faciliter leur travail et établir une relation de confiance. Ce relais d'information fonctionne dans un sens comme dans l'autre : il fait aussi remonter les questionnements et les préoccupations des riverains, ce qui est essentiel. Les Cli sont finalement les premiers garants de notre travail auprès de la population. Elles nous aident à informer et à assumer notre devoir de transparence."* L'Agence n'hésite d'ailleurs pas à ouvrir les portes de ses Centres à des laboratoires d'analyses ou des associations mandatées par les Cli.

Aller à la rencontre des autres Cli

Mais l'Andra ne se cantonne pas à ses propres Cli : *"Toutes les INB produisent des déchets, rappelle Sébastien Farin. Il est important que leurs riverains soient sensibilisés à la gestion des déchets et*

à l'activité des Centres de stockage." L'Andra s'est déjà engagée dans une dynamique d'échanges avec l'ensemble des Cli, qui peuvent la solliciter spontanément, pour se faire expliquer certaines notions ou venir visiter ses sites. Elle a ainsi récemment reçu les Cli de la centrale de Chooz (Ardennes) et de l'entreprise de maintenance nucléaire Somanu (Nord). Elle n'hésite pas non plus à se rendre sur place pour présenter ses activités aux membres des Cli ou au public, lors des assemblées générales. Une démarche que l'Agence souhaite renforcer en 2014.

À CHAQUE SITE SA CLI

Les Centres de stockage de la Manche et de l'Aube, en tant qu'installations nucléaires de base (INB), disposent tous deux d'une Cli. Le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube et le Laboratoire souterrain du Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM) sont par contre des installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE). Elles sont dotées de structures similaires : une commission locale d'information et de surveillance (Clis) pour le Cires, un Comité local d'information et de suivi (Clis) pour le Laboratoire souterrain du CMHM.



Les Cli des sites de l'Andra témoignent

Philippe Dallemagne,

vice-président de la Cli du Centre de stockage de l'Aube (CSA)



"Nous sommes dans une démarche continue d'amélioration de nos connaissances sur le nucléaire : nous organisons des voyages d'études, des visites de centrales ou d'usines d'incinération. Nous réfléchissons aussi à notre manière de communiquer : quel est le vecteur le plus approprié pour diffuser l'information au plus grand nombre ? Nous relayons les informations fournies par l'Andra, mais

lançons aussi nos propres analyses de surveillance de l'environnement. Notre objectif : avoir une vision de l'impact du CSA sur son environnement proche et construire un référentiel de connaissances, dont pourront se saisir les générations futures. Nous avons ainsi confié, en 2012, des analyses à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les premiers résultats sont présentés dans notre rapport d'activité. La dernière phase de l'étude – la bio-surveillance par les abeilles grâce à l'observation des produits de la ruche – se poursuit jusqu'en 2016.

Nos relations avec l'Andra ? Sans entrer dans la complaisance, nous avons plutôt confiance. Nous avons le sentiment qu'ils ont la volonté de nous informer et, en cas de difficulté, de trouver des solutions. Par exemple, lorsque nous avons mis en évidence un rayonnement plus important près d'un bâtiment du CSA lors de la réalisation d'une cartographie des débits de doses en périphérie de l'installation, l'Andra y a renforcé la protection radiologique."

Pour en savoir plus : cli-soulaines.fr

Jean-Louis Canova,

président du Clis de Bure, maire d'Ancerville (Meuse)



"Le comité local d'information et de suivi (Clis) suit l'activité du Laboratoire souterrain de Bure. Nous avons un statut associatif et sommes pour moitié subventionnés par l'État, pour moitié par EDF, Areva et le CEA. Nous avons donc davantage de moyens qu'une Cli, en particulier pour lancer des expertises indépendantes. Par exemple, il y a peu, l'Andra a réalisé un forage et conclu que

le potentiel géothermique était faible à proximité du site envisagé pour le stockage. Nous avons demandé à un bureau d'études spécialisé en géologie de vérifier ces données. Conclusion : le potentiel avait été sans doute sous-estimé. Nous communiquons autant que possible auprès de la population, en distribuant des lettres à tous les habitants de Meuse et de Haute-Marne, en organisant des débats scientifiques et des réunions dans les communes ou, récemment, en réalisant un film sur le projet de stockage. L'enjeu :

rester neutre, tout en respectant la diversité des avis de nos 90 membres ! Pas simple, car nous avons aussi bien des élus que des représentants des salariés, du monde agricole ou médical, des associations...

L'Andra répond à nos questions et à celles, nombreuses, que nous posent les riverains par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. Des réponses plus ou moins rapides en fonction des sujets, mais nous obtenons toujours un retour. L'Agence est aussi présente à toutes nos assemblées générales, qui sont publiques. Nos relations avec elle se sont améliorées au fil du temps, en particulier depuis la mise en place du comité de liaison, avant chaque conseil d'administration, au cours duquel l'Andra et le Clis présentent leurs actualités, pour mieux organiser la réflexion."

Pour en savoir plus : www.clis-bure.com

Michel Laurent,

président de la Cli du Centre de stockage de la Manche (CSM)



"Je préside cette Cli, au même titre que celles des deux autres installations nucléaires proches d'Areva NC à La Hague et d'EDF à Flamanville. Nous travaillons comme un conseil municipal : je réunis un représentant de chaque collège, nous établissons l'ordre du jour, puis nous nous réunissons en assemblée générale avec l'ensemble des collègues, l'Andra, l'ASN, le public et la presse. Là, nous faisons

le point sur les problématiques rencontrées par l'exploitant depuis la précédente réunion, abordons les questions soulevées par l'actualité, demandons à l'Andra si des travaux sont prévus... Notre attention porte en général sur le chantier mené sur la couverture qui recouvre les colis et sur la surveillance de la nappe phréatique. Nous avons ainsi décidé de faire réaliser des analyses contradictoires sur les concentrations de tritium détectées dans les piézomètres installés sur le site. Nous poursuivrons jusqu'en 2014 le suivi de ces mesures. Nous sommes en contact régulier avec l'Andra : je m'adresse directement à la direction lorsque les membres de la Cli ou les riverains ont des préoccupations ou des interrogations. De son côté, l'exploitant me prévient de tout incident enregistré sur le site ; je diffuse alors l'information auprès de la population et des membres de la Cli.

La proximité des deux autres Cli facilite le travail en commun. Par exemple, nous avons récemment demandé à des experts en santé publique d'étudier la prévalence de cancers à Beaumont-Hague, et nous avons publié en décembre 2013 un bulletin d'information hors série. Nous avons aussi, après l'accident de Fukushima, rédigé un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires civiles dans la Manche, impliquant l'audition de quatorze services de l'État. Et nous publions régulièrement des plaquettes d'information à destination du public."

Pour en savoir plus : www.climanche.fr

Pour visualiser le bulletin d'information hors série sur l'incidence des cancers dans la Manche :



www.climanche.fr

EXPOSITION

Mars 2014 - Décembre 2015



Découvertes en forêt

**Tous les jours
de 14h à 18h
Pour petits et grands
Entrée gratuite**

Andra
Centre de Meuse/Haute-Marne
Site du Laboratoire souterrain
RD 960 - 55290 Bure

Renseignements

N° Vert 0 805 107 907

www.andra.fr

Une exposition conçue par l'Andra
(Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Dans un décor forestier : animations ludiques,
observations et jeu de piste sur les arbres,
les animaux, les sons et senteurs, le sol,
la gestion et les recherches sur la forêt.

